

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Préférence aux produits nationaux	Politiques discriminatoires en matière de marchés publics comme les préférences accordées aux produits américains ou canadiens qui donnent une marge de préférence aux fournisseurs locaux par rapport aux fournisseurs étrangers. Le GATT n'exige pas que les gouvernements fassent preuve de non-discrimination dans leurs politiques d'achat. Un modeste code convenu pendant le Tokyo Round prévoit que les entités gouvernementales y spécifiées auront des pratiques d'achat non discriminatoires.
Préférences inverses	Avantages tarifaires que les pays en développement ont accordés à leurs importations depuis certains pays développés qui leurs avaient accordé des préférences. Les préférences inverses ont caractérisé les arrangements commerciaux conclus entre la Communauté européenne et certains pays en développement avant l'introduction du Système généralisé de préférences (SGP) et la signature de la Convention de Lomé. Voir CEE et Système généralisé de préférences.
Préjudice	Exigence du GATT selon laquelle une industrie voulant obtenir réparation doit faire la preuve qu'elle a été lésée par la concurrence étrangère. Aux États-Unis, une constatation de préjudice a toujours été requise pour obtenir une réduction des importations en vertu de la clause de sauvegarde; depuis 1979, une telle constatation est également requise pour l'ensemble des procédures visant l'imposition de droits compensatoires et antidumping.
Préjudice	Terme utilisé en commerce international pour décrire l'effet qu'exercent sur les producteurs nationaux le déclin de leur production, la perte de ventes, la diminution de leur part du marché, la réduction de leurs bénéfices et du rendement des investissements, la réduction de l'utilisation de la capacité de production, etc., attribuables à la concurrence des importations. On établit souvent une distinction entre le préjudice sérieux (requis pour l'imposition de mesures de sauvegarde d'urgence) et le préjudice important (requis pour l'imposition de droits antidumping et compensatoires).